

val de gâtine

Les finances passées au crible

Les finances de Val de Gâtine ont été passées au crible lors de la dernière séance du conseil communautaire. Florence Xhaard, agent des finances publiques, est venue présenter la situation financière de Val de Gâtine aux élus. La crise énergétique impacte fortement les collectivités. Florence Xhaard a présenté un prévisionnel des dépenses de fonctionnement. « Les charges à caractère général pourraient atteindre 1.553.267 € en 2022, contre 1.078.767 € en 2021. Les charges de Val de Gâtine (toutes confondues) pourraient s'élever à 6.504.683 € en 2022, soit environ supérieures de 1.200.000 € à l'année précédente. Côté recettes, la projection est de 7.182.878 € en 2022. Elles s'avèrent stables. » La Caf (capacité d'autofinancement) brute s'élevait à 1.700.000 € en 2021, elle ne sera que de 678.195 € en

2022. Les charges explosent, la Caf inévitablement est en très nette diminution. Céline Delumeau a fait part « du coût de l'énergie, notamment du gaz. On peut imaginer une multiplication par neuf du coût de l'énergie sur l'ensemble des bâtiments communautaires. À titre d'exemple, il fallait 10.000 € pour chauffer le gymnase de Mazières. Il en coûterait 90.000 € pour l'année à venir dans ce cas de figure ». « Des espaces ne pourront pas être chauffés », a avancé Jean-Pierre Rimbeau. Au-delà de 2022, une hausse de plus de 8 % est projetée sur les charges réelles pour les deux années qui suivent. Les recettes, elles, restent stables, sans plus. « Dès la semaine prochaine, nous allons nous pencher sur les possibilités qui s'offrent à nous pour réduire des dépenses », a assuré le président.